



## Formulaire d'adhésion

### Concertation en développement social de Verdun

#### Pour les membres réguliers « citoyenNEs »

Pour être considéré comme membre régulier, unE citoyenNE doit :

- Résider à Verdun;
- Avoir 18 ans ou plus;
- Avoir un intérêt pour les questions de développement social et de lutte à la pauvreté sur le territoire de Verdun;
- Adhérer à la mission, aux valeurs et aux objets de la corporation;
- Accepter ses responsabilités, c'est-à-dire de :
  - respecter les règlements de l'organisme;
  - se conduire avec respect à l'égard des autres membres de l'organisme et envers les employéEs, tant au sein des activités de l'organisme qu'à l'extérieur dans le milieu ou au sein d'activités de concertation locale;
  - s'impliquer dans des dossiers collectifs et/ou participer aux assemblées.

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Code Postal : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Cellulaire : \_\_\_\_\_

Courriel: \_\_\_\_\_

J'autorise la CDSV à inclure mon nom sur la liste des membres figurant sur le site internet et dans le rapport d'activités annuel.

- Oui
- Non

Merci de retourner ce formulaire avec les documents demandés soit :

- **Par courrier**, à l'adresse suivante : 4501 rue Bannantyne, Montréal (Qc) – H4G 1E3
- **Par courriel**, à l'adresse suivante : ariane.mercier@cdiv.org

## **Processus d'adhésion :**

**1<sup>ère</sup> étape :** le.la candidatE doit remplir le formulaire d'adhésion et le faire parvenir à la CDSV (voir ci-dessus).

**2<sup>ème</sup> étape :** un membre de l'équipe de la CDSV prendra contact avec le.la candidatE, par téléphone ou message courriel.

**3<sup>ème</sup> étape :** la demande d'adhésion sera ensuite étudiée par les membres du conseil d'administration.

**4<sup>ème</sup> étape :** un membre de l'équipe de la CDSV confirmera au candidat son adhésion

***Pour plus d'informations, veuillez contacter :***

Ariane Mercier

[ariane.mercier@cdsv.org](mailto:ariane.mercier@cdsv.org)

514-396-5363, poste 2

[www.cdsv.org](http://www.cdsv.org)